



Avril 2023

Réduction à la source de matières résiduelles textiles pour une agglomération montréalaise circulaire

Mémoire remis dans le cadre de la consultation publique menée par la
Ville de Montréal.

Projet de Feuille de route montréalaise en économie circulaire.

entremaille

TABLES DES MATIÈRES

Présentation d'Entremaille	2
Deux volets d'activité	3
Centre de formation	3
Ressourcerie	3
L'équipe	4
Cynthia Boudreau Responsable des accompagnements	4
Noémie Videaud Maillette Responsable des formations	4
Julie Fournier Responsable de la ressourcerie textile	4
Partenariats	5
La communauté de pratique pour la relance verte et circulaire du secteur textile et habillement de Concertation Montréal (CMTL)	5
La Société du District Central (SDC)	5
La Grappe métropolitaine de la mode (Mmode)	6
Mémoire de maîtrise en communication – UQAM	6
Favoriser l'implantation de projets locaux d'économie circulaire pour la transition socio-environnementale	8
La réduction à la source	9
Le réemploi	10
1. Le coût de la main-d'œuvre	10
2. Les coûts d'entreposage	11
3. La taille et la vocation des organismes	11

Présentation d'Entremaille

L'un des impacts majeurs de l'industrie du textile et de l'habillement au sein de l'écosystème québécois est la profusion de pertes textiles. Qu'ils soient de nature post-consommation ou post-industriel, le bilan effectué par MUTREC démontre que « 48 % des textiles consommés sont enfouis et 6% des fibres récupérées sont recyclées » tel que le mentionne Julien Beaulieu, titulaire de la Chaire de recherche en écologie industrielle et territoriale (CRÉIT) du CRSNG rattachée au CTTÉI et au Cégep de Sorel-Tracy. (MUTREC, 2020)

En plus d'améliorer la logistique et les technologies concernant le tri et le recyclage des pertes textiles de Montréal, le défi est, avant tout, de favoriser la réduction de déchets à la source en diminuant notre consommation et en priorisant le réemploi afin de prolonger la durée de vie des matières textiles. Le textile est d'ailleurs l'une des cinq matières prioritaires visées par la Feuille de route montréalaise ainsi que par le Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2020-2025 de la ville de Montréal.

La présentation de ce mémoire vise à informer la ville de Montréal de l'engagement de la coopérative de travail Entremaille dans le soutien d'une transition circulaire au sein de l'industrie textile montréalaise. Entremaille est un organisme dont la mission est de réduire les impacts environnementaux de l'industrie du textile et de l'habillement au Québec en influençant des pratiques conscientes et circulaires. Nos deux volets d'activités répondent d'ailleurs aux quatre orientations, dont six des mesures proposées dans le cadre stratégique de la feuille de route montréalaise en économie.

Deux volets d'activité

Nous proposons Entremaille comme solution de réduction à la source des déchets textiles par l'éducation et le réemploi de la matière existante au sein de l'écosystème québécois. Ainsi, nous développons deux volets d'activité comportant trois services complémentaires.

Centre de formation

Notre premier volet est un centre de formation qui a pour mission de faciliter la transition des entreprises vers une économie circulaire (Orientation 1) de l'industrie du textile. Au sein de ce centre de formation, nous offrons des accompagnements au sein des entreprises afin de soutenir les partenaires de notre écosystème (Priorité 1.1) en facilitant l'intégration de pratiques responsables et circulaires. Nous offrons aussi un cursus de formations en écoconception et en pratiques circulaires qui a pour objectif d'éduquer et d'outiller (Priorités 1.3) les professionnel.le.s du milieu textile et la clientèle.

Ressourcerie

Le second volet a pour mission d'agir sur les chaînes de valeur sectorielles prioritaires (Orientation 2) par l'ouverture d'une ressourcerie de réemploi textile. Ce lieu centralisera les pertes et surplus textiles post-industriels afin d'assurer les conditions permettant de compléter la chaîne de valeur circulaire (Priorités 2.1) de notre industrie. Aussi, dans l'intention de soutenir la recherche (Priorités 2.2), nos activités de tri de la matière textile collectée permettront de générer et diffuser des données concernant les pertes et le réemploi des textiles post-industriels au Québec. L'initiative d'une ressourcerie de réemploi textile favorise un approvisionnement responsable pour des entreprises porteuses de stratégies circulaires (Orientation 3). L'ouverture d'une telle ressourcerie est une grande opportunité pour l'écosystème montréalais d'encourager la réduction à la source et les processus de conservation de valeur, notamment en soutenant le réemploi et la réparation (Priorités 3.1) de la matière textile existante. La ressourcerie souhaite assurer l'exemplarité et le rayonnement de ses activités (Orientation 4) en s'implantant au cœur de son écosystème. En effet, le projet pilote de la ressourcerie prévoit de s'établir dans la Société du District Central (SDC) en 2024, afin de rendre l'initiative accessible pour ses donateurs comme pour ses consommateurs (Priorités 4.1).

L'équipe

La coopérative de travail Entremaille est dirigée par trois professionnelles du secteur du textile et de l'habillement impliquées dans la transition responsable et circulaire du secteur

textile et habillement. C'est grâce à leur implication au sein de la communauté de pratique pour la relance verte et circulaire du secteur textile et habillement de Concertation Montréal que les cofondatrices ont créé Entremaille. Leur intention étant de répondre au gaspillage textile en offrant des outils et du soutien aux partenaires de leur écosystème.

Cynthia Boudreau | Responsable des accompagnements

Cynthia est la fondatrice de En Mode Responsable dont la mission est de faciliter l'habillement responsable au Québec. L'entreprise effectue l'évaluation écoresponsable de marques et de vêtements et crée des outils de communication. Ceci permet aux marques de faire connaître leurs efforts, et aux consommateurs de faire des choix éclairés qui répondent à leurs valeurs.

Noémie Videaud Maillette | Responsable des formations

Noémie est écodesigner et fondatrice de l'entreprise Collatéraux dont la mission est de surcycliser des textiles post-industriels et post-consommation dans l'intention de réduire le gaspillage textile et d'influencer une production et une consommation éthiques, circulaires et locales. Elle est dirigeante et fondatrice du Cercle des surcycleuses.eur.s du Québec et complète actuellement une maîtrise en Gestion de l'Environnement et Économie circulaire.

Julie Fournier | Responsable de la ressource textile

Julie est accompagnatrice en écoconception chez Écoscéno, un organisme montréalais qui a pour mission de réduire l'empreinte environnementale du milieu culturel. Son travail est de conseiller les designers de costume afin de les guider vers des pratiques plus écoresponsables. Elle complète actuellement une maîtrise en Administration et Responsabilité des entreprises.

Partenariats

Ayant pour mission de réduire les impacts des praticiens du textile et de l'habillement de l'écosystème montréalais, Entremaille s'est entourée d'acteurs influents qui partagent ses objectifs.

La communauté de pratique pour la relance verte et circulaire du secteur textile et habillement de Concertation Montréal (CMTL)

CMTL est un partenaire de choix dans notre volonté de recherche et de développement de solutions pour réduire l'enfouissement de matières résiduelles textiles. Le projet de ressourcerie de textile de réemploi d'Entremaille permettra à la Communauté de pratique textile d'offrir une alternative responsable aux entreprises et designers montréalais. De notre côté Entremaille bénéficie du soutien de la communauté et des locaux de Concertation Montréal dans le cadre de nos activités de formations.

Janie-Claude Viens | Agente de développement – Transition écologique

La Société du District Central (SDC)

La SDC est partenaire d'Entremaille dans la volonté commune de réduire le volume des matières résiduelles textiles de son quartier. La ressourcerie Entremaille prévoit d'ailleurs s'implanter au cœur du District Central afin de favoriser un accès à proximité pour le don et l'achat de textiles de réemploi. En contrepartie, la SDC s'engage à soutenir et offrir l'accès à la salle de réunion pour les activités de formations d'Entremaille.

Mia Van Der Heyden | Chargée de projet – Connecteur d'Opportunités

La Grappe métropolitaine de la mode (Mmode)

Mmode est un OSBL qui contribue à la croissance, au rayonnement et à la compétitivité de l'industrie de la mode québécoise. Elle est partenaire d'Entremaille dans la volonté d'offrir à ses membres des formations concernant les pratiques circulaires et écoresponsables. De ce fait, Mmode codiffuse les activités de formations et les conférences d'Entremaille offertes lors des événements de mode comme la Semaine de la Mode de Montréal.

Jhan Boyer Gignac | Directrice des communications et du Chantier Image

Mémoire de maîtrise en communication – UQAM

Dans le cadre du projet de maîtrise d'une étudiante de l'université de Québec à Montréal (UQAM), Entremaille est partenaire dans la consolidation des informations et l'animation des activités de sensibilisation du projet. Le sujet concerne l'écoblanchiment dans les communications marketing de l'industrie de la mode et le

mémoire a pour objectif de recommander des pratiques de communications crédibles et responsables aux entreprises afin qu'ils améliorent leur discours et priorise la transparence dans leurs activités de communication.

Ambre Creux-Martelli | Étudiante à la maîtrise (UQAM) – Communication



Photo – District Central

Favoriser l'implantation de projets locaux d'économie circulaire pour la transition socio-environnementale

Pour atteindre un système d'économie circulaire plus performant, il faut prioriser les projets de réduction à la source et de réemploi. Bien que l'on retrouve plusieurs programmes de soutien pour le recyclage, il n'en existe presque aucun pour les deux premiers "R" des 3RV, qui sont pourtant les plus importants. Bien que le réemploi devienne de plus en plus à la mode, avec l'augmentation de la popularité des magasins de seconde main et de l'intérêt pour les initiatives de réparation, très peu de ressources existent pour mettre de l'avant la réduction à la source et changer les mentalités. En effet, on ne répètera jamais assez que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Pourtant, la réduction et la décroissance restent encore des sujets tabous. Entremaille développe donc des services pour remédier à ce manque et offre des ressources autant pour favoriser la réduction à la source que pour le réemploi.



La réduction à la source

Lors de notre première formation donnée lors de la semaine de la mode en septembre 2022, nous avons constaté une demande très forte pour l'accès à l'information. Autant les professionnels que les consommateurs cherchent des ressources pour comprendre comment diminuer leur impact. Au travers de formations et d'ateliers, Entremaille souhaite éduquer le milieu et mettre l'accent sur la réduction à la source qui est l'étape la plus importante dans la diminution d'impact. Les besoins d'outils, d'information et de ressources sont donc criants dans le milieu afin d'effectuer des changements de productions, de consommations et de mentalités.

Il existe beaucoup de données et d'études sur les impacts de l'industrie textile. Ainsi, il peut être assez laborieux de comprendre ces études et de faire le tri entre les données valides et erronées. Rassembler, synthétiser et vulgariser toutes ces informations est un travail de longue haleine nécessitant une expertise. En effet, il faut s'assurer que les informations partagées au public soient fiables, contre-vérifiées et mises à jour régulièrement.

Pour mettre sur pied une formation, il faut donc compter beaucoup d'heures de préparation avant sa vente et sa diffusion. C'est un travail qui pèse lourd sur les épaules d'une petite entreprise qui n'a pas les ressources pour financer de telles recherches et la création du contenu.

Recommandation 1 : Mettre en place des programmes de subvention pour le développement de contenus éducatifs permettant la recherche et la vérification d'information.

Le réemploi

Comme mentionné plus tôt, Entremaille a pour projet de mettre sur pied une ressourcerie mettant en circulation les surplus de tissus de l'industrie textile. En bref, une boutique de tissus de réemploi. En étudiant le projet de plus près, Entremaille a pu identifier trois freins principaux.

1. Le coût de la main-d'œuvre

Le premier frein est lié aux coûts de la main-d'œuvre nécessaire pour la remise en circulation des pertes et surplus textiles post-industriels. La collecte, le tri, la classification et l'organisation, étapes essentielles pour permettre le réemploi de la matière, nécessitent énormément de temps et de main-d'œuvre. Sur le plan financier, cela rend la rentabilité de ces projets assez difficile, d'autant plus que les matières de seconde-main ne peuvent généralement pas être vendues à des prix très élevés. Ce genre de projet doit donc miser sur des subventions pour fonctionner. Malheureusement, la plupart des programmes de financement actuels financent des machines et de l'équipement. Cela est utile pour les projets de recyclage, mais pas pour les projets de réemploi. En effet, en réemploi, il n'y a pas de machinerie qui fait le travail, mais un travail humain. Il n'existe pour l'instant pas vraiment de subventions qui financent les salaires et les coûts reliés à la main-d'œuvre. C'est pourtant le coût le plus important lié au réemploi de la matière textile.

Recommandation 2 : Mettre en place des programmes de subvention pour le financement de la main-d'œuvre nécessaire à la collecte, au tri, à la classification et à l'organisation des matières à remettre en circulation.

2. Les coûts d'entreposage

Le deuxième frein est lié à l'espace nécessaire pour l'entreposage et la vente des matières remises en circulation. En effet, le réemploi des matières résiduelles textiles requiert un espace important autant pour la gestion et le tri de la matière que pour la vente. La location d'un espace est un risque majeur et une lourde charge sur les épaules d'une petite entreprise surtout lorsqu'un bail de trois ans doit être signé afin de s'implanter au sein de son écosystème.

Suite à la pandémie et à la transition pour le télétravail, nous savons que beaucoup de locaux sont maintenant inoccupés. La mise en place de projets de transition socio-écologique doit reposer sur la collaboration. Ainsi, nous pensons que des partenariats entre la ville, les propriétaires de locaux et les organismes à vocation socio-environnementale pour réduire les coûts liés à la location d'espace pourraient favoriser l'émergence de plus de projets à fort impact.

Recommandation 3 : Optimiser l'utilisation des locaux vides de Montréal par des organismes à vocation socio-environnementale à l'aide de financements, de partenariats ou toutes autres collaborations innovantes.

3. La taille et la vocation des organismes

Le troisième frein auquel Entremaille fait face est la difficulté d'accès aux programmes de financements.

Premièrement, beaucoup de subventions sont plus adaptées aux grandes entreprises et à la production industrielle. En effet, la plupart des subventions font des demandes inaccessibles pour une entreprise en démarrage. En effet, il peut donc être difficile pour une petite entreprise de prouver sa rentabilité ou encore de contribuer à un gros montant en amont. Nous comprenons qu'il soit nécessaire que de grosses entreprises reçoivent du financement pour modifier leur fonctionnement et avoir un impact majeur dans leur écosystème. Toutefois, il est complexe pour les plus petites entreprises de se tailler une place alors que la majorité des subventions sont décernées aux grandes entreprises.

Chez Entremaille, nous pensons qu'avoir un impact positif dans une communauté requiert aussi des projets à plus petite échelle. Les projets propres à un écosystème permettent de régler des problèmes précis en s'adaptant aux enjeux spécifiques de cet écosystème. Nous pensons qu'une grande solution pour régler tous les problèmes n'existe pas et préférons miser sur plusieurs petites solutions qui permettront, ensemble, un changement systémique.

Ensuite, les projets socio-environnementaux sont souvent des OBNL, car ce sont des projets qui ont pour but d'améliorer la société, et non d'être rentables. De toute façon, ce sont des modèles d'affaires qui peuvent très difficilement être rentables en raison des ressources nécessaires au fonctionnement de ce type de projet. Ainsi, nous pensons que les entreprises qui réduisent la quantité de déchets générés devraient être soutenues par la ville de Montréal. La gestion des matières résiduelles est un service financé par le gouvernement qui n'est certainement pas rentable. Ainsi, en réduisant à la source, les projets comme Entremaille permettent non seulement de réduire l'impact environnemental de la ville, mais aussi de réduire les coûts publics liés à l'enfouissement des déchets. Ce genre de financement permettrait aussi de valoriser les projets à vocation socio-écologique tout en diffusant un message fort.

Ainsi, il nous semble primordial d'encourager et de soutenir les petites entreprises à vocation socio-environnementale afin de développer des solutions à toutes les échelles et adaptées aux enjeux de chaque écosystème.

Recommandation 4 : Mettre en place des programmes de financement accessibles aux plus petits organismes et aux projets à plus petites échelles

Recommandation 5 : Mettre en place des programmes de financement spécifiquement pour les entreprises à vocation socio-écologique en proportion avec leur impact sur la réduction des matières résiduelles.

Chez Entremaille, nous croyons que ces recommandations sont un pas dans la bonne direction pour accroître le développement de projets à vocation socio-environnementale.

Nous espérons que l'agglomération montréalaise se positionnera à l'avant-garde de cette tendance qui contribue à réduire l'empreinte environnementale du secteur textile québécois.



entremaille.ca
infoentremaille@gmail.com